



## L'Écho de Barkmere – Mars 2021

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 13 mars 2021 :

- Le maire rappelle à la population de continuer à suivre les consignes de la Santé publique. La situation s'améliore, et il faut que ça continue. Il nous faut un meilleur été que celui de l'an dernier, et pour cela, la vaccination doit avancer rapidement et nous devons continuer à éviter de répandre le virus. À ce sujet, la Sûreté du Québec nous a avisés qu'elle va continuer à être très vigilante, et a déjà distribué des amendes salées sur le territoire de la MRC à des gens qui ne respectaient pas les consignes pour les rassemblements. La plupart des personnes concernées venaient de l'Ontario ou de Montréal.
- La Ville affiche des postes pour des emplois d'été. Le maire invite les jeunes de notre communauté qui veulent passer un été à travailler pour la Ville et notre communauté, à faire parvenir leur candidature à l'Hôtel de Ville. Plus de détails, visitez la page d'accueil du site web de la ville sur [www.barkmere.ca](http://www.barkmere.ca).
- La ville a reçu cette semaine une copie d'un certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement autorisant l'épandage de bio-pesticides à base de B.t.i. pour le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de Mont-Tremblant et des municipalités environnantes, incluant la ville de Barkmere. La ville vote une résolution afin que soit retiré le nom de Barkmere de ce certificat et afin d'informer la Ville de Mont-Tremblant que nous n'avons jamais donné notre accord à cet effet. Le but ici n'est pas de débattre de cette cause pour le moment. Nous voulons étudier cette démarche, prendre le pouls de la population, discuter avec des experts environnementaux avant de prendre position, et savoir si c'est pertinent ou non. Le maire Trépanier a demandé que ce point

soit discuté lors de la préséance du conseil des maires, la semaine prochaine, particulièrement avec les maires de plusieurs municipalités incluses dans le certificat.

- La ville a voté une résolution pour approuver de nouveaux tarifs de stationnement / décontamination pour l'été 2021 à Barkmere. Un sous-comité s'est penché sur la question et il a été retenu qu'un seul tarif journalier sera appliqué désormais, au lieu de tarifs hebdomadaires, saisonniers ou pour des locataires. Les nouveaux tarifs sont de :

	<b>TARIFS QUOTIDIENS</b>
Bateau sans moteur (canoë, kayak)	30.00\$
Bateau avec moteur de 25 cv ou moins, incluant les moteurs électriques	100.00\$
Bateau avec moteur de 26 cv à 75 cv	250.00\$
Bateau avec moteur de 76 cv à 140 cv	500.00\$

Notez que les résidents permanents d'Arundel, d'Huberdeau et de Montcalm bénéficient d'une réduction de 50% sur les tarifs associés *au moteur de 25 cv et moins (à l'exception des pontons)*, sur présentation d'une preuve de résidence.

- Au dernier Conseil des maires de la MRC, la discussion la plus longue concernait un changement de règlement de la municipalité de Saint-Faustin, pour permettre à la station de Mont-Blanc de mettre en place un stationnement saisonnier de véhicules récréatifs pour les « snowbirds ». Ce règlement a été jugé non-conforme au schéma d'aménagement qui ne permet pas ce genre d'installation ou développement.
- Le mois prochain, le maire donnera un compte-rendu de la discussion portant sur l'inclusion d'autres municipalités sans leur consentement sur le certificat d'autorisation d'épandage d'insecticide par la Ville de Mont-Tremblant.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.



*Photo : Durbec des Sapins mâle, Kim Lamoureux*



*Photo : D'Arcy Bruderee*



*Photo : Dick O'Shaughnessy*



Ville de / Town of

# **BARKMERE**

*199, chemin de Barkmere*

*Barkmere, QC J0T 1A0*

*Tel : 819-681-3374*

*[communications@barkmere.ca](mailto:communications@barkmere.ca)*